

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DROME	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE NOUVELLE VALHERBASSE
<u>Nombre de membres :</u> Du conseil : 19 En exercice : 19 Délibérants : 14 <u>Quorum atteint</u> <u>date de convocation :</u> 07/04/2025 <u>date d'affichage :</u> 07/04/2025	L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ le 07 du mois de Avril à 18h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Valherbasse à Montrigaud, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur VASSY Jean-Louis, Maire en présence des conseillers : Madame BESSON Isabelle, Monsieur CHARVAT Patrick, Madame SAUREL Nelly, Monsieur ROLIN Jérôme, Madame JANTON Joëlle, Madame MATHIEU-POUGET Régine, Madame DUC Gwendoline, Madame RONGY Marie-Madeleine, Madame BARRIER Marie-Agnès, Monsieur PAQUIEN Lionel, Monsieur VINCENT Bret, Monsieur GAUDENECHÉ Patrice, Monsieur MARY Claude <u>Absents excusés :</u> Monsieur DUC Bernard ayant donné pouvoir à Monsieur BRET Vincent Monsieur CLET Benjamin ayant donné pouvoir à Monsieur CHARVAT Patrick Madame MARION Isabelle Monsieur RODRIGUEZ Richard <u>Absents :</u> Madame CARRERE Alexandra <u>Secrétaire de séance :</u> Monsieur ROLIN Jérôme

DÉLIB. N° 21-2025 OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune de Valherbasse est éligible en 2025 à la subvention relative au produit des amendes de police pour des investissements de sécurité routière. Le montant forfaitaire de la subvention est de 2 534 €.

Le devis pour « fourniture et pose de panneaux » d'un montant de 2 755.96 € HT est présenté.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- ***SOLLICITE* auprès des services du Conseil Départemental une subvention amendes de police, sur un montant total HT de 2 534 €.**
- ***DIT* que cette subvention permettra d'améliorer la sécurité des administrés**
- ***AUTORISE* Monsieur Le Maire et son adjoint à signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération**

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Résultat du vote	
Pour	16
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait certifié conforme

A Valherbasse le 07 Avril 2025

Le Maire Jean-Louis VASSY

